

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3094

présenté par

Mme Pételle, Mme Bergé, M. Besson-Moreau, Mme Brulebois, M. Anato, Mme Degois, M. Marc Delatte, Mme Bono-Vandorme, M. Descrozaille, Mme Jacqueline Dubois, M. Gauvain, Mme Hennion, Mme Janvier, Mme Louis, M. Martin, Mme Motin, Mme Moutchou, M. Jolivet, M. Maillard, M. Pont, Mme Pouzyreff, M. Sempastous, Mme Tamarelle-Verhaeghe et Mme Tanguy

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Une campagne d'information sera menée sur l'ensemble du territoire afin de mieux faire connaître l'ensemble des droits des patients en fin de vie, et plus particulièrement l'accès aux soins palliatifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à diffuser la culture palliative sur l'ensemble du territoire auprès des patients comme des professionnels de santé afin de mieux faire connaître les droits et les possibilités déjà prévus par la loi.

Lors de nos différentes rencontres et de nos échanges avec les soignants, et particulièrement en service de réanimation, ces derniers ont évoqués la peur de certains confrères d'assumer l'accompagnement jusqu'à la mort et la méconnaissance des soins palliatifs. En effet des malades se sont retrouvés dans des situations terribles comme la survenue d'un décès dans une ambulance ou l'arrivée en réanimation alors qu'ils ne leur restaient que quelques jours ou quelques heures à vivre.

Lors d'échanges avec des citoyens, ceux-ci ont témoigné de la fin de vie douloureuse de proches, de la complexité d'accompagner des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives.

C'est ainsi qu'il est nécessaire d'informer nos concitoyens sur les soins palliatifs et de former les soignants particulièrement lors de leur formation initiale avec des stages pratiques.

Des membres de la Société Française d'accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP) nous ont confirmés que si la formation professionnelle a pris une place importante, la formation initiale est encore nettement insuffisante.